

lation civile au moins d'aussi bons soins médicaux que ceux que nous donnons aux criminels dans nos pénitenciers. Si mes commettants se trouvaient dans l'un des pénitenciers, ils recevraient de bien meilleurs soins médicaux et dentaires. Par exemple, il y a au pénitencier de Kingston un médecin à service intermittent qui reçoit \$3 par année pour chaque forçat; le dentiste est payé au même taux. A Kingston, j'ai constaté qu'il y avait, outre le dentiste, deux forçats accomplissant les fonctions d'adjoints dentaires. Ils portaient un uniforme blanc et exécutaient le même travail qu'un dentiste diplômé accompli généralement dans une petite ville ou un village.

On devrait au moins pouvoir espérer que les citoyens canadiens qui respectent la loi aient d'aussi bons services hospitaliers, médicaux et dentaires que leurs concitoyens détenus derrière les murs d'un pénitencier.

D'après le mémoire présenté par le Congrès canadien du travail, il y a pénurie d'infirmières au pays. Ici encore, c'est la Saskatchewan qui est la moins favorisée. La moyenne pour tout le Canada est de 2.06 infirmières par mille personnes, tandis que la Saskatchewan n'en a que 1.23. Le Congrès du travail se plaint du coût projeté des services médicaux. Je ne me plaindrais pas de ce coût si le ministère fédéral se proposait de prélever et de dépenser cet argent. Le discours du ministre des Finances, hier soir, nous rappelait combien il est facile en temps de guerre d'obtenir, non pas des millions, mais des milliards.

Nous donnerions bien peu de prise à la critique en dépensant le montant indiqué par le comité consultatif, mais encore faudrait-il qu'il vienne exclusivement des impôts fédéraux. Ce n'est pas toutefois ce que l'on nous propose. Une forte partie en sera imputée aux habitants des collectivités qui devront la payer à tant par tête. Le montant projeté de \$9.50 par personne pour services médicaux donne un total assez surprenant dans une municipalité rurale comme Kelvington.

Le médecin de l'endroit dont les services sont très satisfaisants, touche actuellement \$5,000 par année. Au tarif projeté il en arriverait à \$23,325. Il me dit même qu'en moyenne, ce régime lui vaudrait un peu plus que cette somme, mais il ne s'attend pas que les cultivateurs obligés de vendre leurs produits assez bon marché arriveraient à lui verser chaque année \$25,000. La pratique de la médecine dans cette municipalité septentrionale représente pour lui un gros sacrifice d'argent. Comme chirurgien il ne le cède en rien à ceux de nos grandes villes et j'estime qu'il pourrait s'assurer plusieurs fois son revenu actuel.

Il rend à la nation d'importants services, mais il serait bien difficile de convaincre les habitants d'acquitter des impôts pour payer les services médicaux au montant de \$23,325 par année quand on suppose que nous avons un nombre suffisant de médecins au Canada.

Le mémoire du Congrès canadien insiste sur l'importance d'inaugurer de nouvelles écoles de médecine afin qu'un nombre suffisant de médecins soient disponibles pour répondre aux besoins du temps de paix. Même avec l'accélération des cours, nous ne pouvons espérer former assez d'étudiants dans les collèges qui existent déjà pour assurer la norme proposée par les Américains, soit un médecin par 750 personnes. Il insiste sur la nécessité de fonder de nouvelles maisons de santé, des hôpitaux pour les maladies contagieuses et pour les vieillards, des hôpitaux pour les centres éloignés, des services d'hygiène industrielle, et le reste. Les hôpitaux du gouvernement et le mouvement médical de Saskatchewan ont fait le premier pas dans cette voie. La plupart des membres de cet organisme sont des citoyens ordinaires, mais ceux qui ont lu l'ouvrage du secrétaire, M. E. R. Powell, *Medical Quest*, dont tous les honorables députés ont reçu un exemplaire, apprécieront la valeur pratique des recommandations de cet organisme. Chacun de nous bénéficiera de sa lecture. Je signale en particulier ce qu'il contient au sujet de l'hygiène animale comme partie d'un programme national d'hygiène. Jusqu'ici, ce point n'a pas reçu l'attention voulue des autorités et nous parlons d'assurance-santé sans avoir pris de dispositions pour former et rémunérer des vétérinaires chargés de déceler la tuberculose ou le mal de Bangs chez les bovins et de découvrir les viandes contaminées dans les régions rurales. Il est vrai que le gouvernement fédéral a à son service des diplômés des collèges de science vétérinaire, mais leur salaire est si ridiculement bas qu'il n'encourage pas les finissants des écoles secondaires à fréquenter ces collèges. Si un jeune diplômé d'un collège vétérinaire désire s'établir à son compte, son seul espoir est d'aller ouvrir une clinique d'animaux de salons à Montréal, à Winnipeg, ou à Vancouver. N'est-ce pas un grave reproche à l'adresse de notre civilisation que d'avouer que nous formons des jeunes gens au soin des canaris, des chats et des petits chiens et laissons de grandes régions dans un tel état qu'il est impossible de soumettre les vaches à l'épreuve de la tuberculine? Nous voyons des enfants entrer dans des sanatoriums parce qu'ils ont été assez mal partagés pour boire du lait de vaches tuberculeuses. Le gouvernement fédéral prétend que cela regarde les gouverne-